

ABD-BVD fait peau neuve! Suivez-nous également sur @ABD\_BVD!

## Cahiers de la Documentation 2016/4 (décembre 2016)



#### Éditorial

Quand on a demandé à Winston Churchill, en 1940, de réduire le budget de la culture pour soutenir l'effort de guerre, il a répondu : « Le réduire ? Mais alors, pourquoi nous battons- nous ? ». C'est un saisissant résumé des enjeux de la transmission du savoir et de l'art. Nous sommes heureux, à travers les Cahiers de la Documentation de participer – un peu – au débat sur cette transmission. A travers les évolutions et les choix technologiques et humains. Symboliquement, nous avons en photo de couverture une représentation du Mundaneum, à Mons, où s'est tenu notre Doc'Moment de septembre.

Dans ce quatrième numéro de 2016, vous trouvez tout d'abord un article sur le Linnaeus Link Catalogue rédigé par trois auteurs, Charwat, Fabri et Hanquart. Et oui, Linné, le grand savant du 18ème siècle! Un catalogue collectif a été réalisé autour de son œuvre et de commentaires, alliant technologies avancées et restitution de documents anciens. Ensuite, vient l'interview des deux responsables de Klog, une nouvelle maison d'édition spécialisée dans NOS métiers de l'I&D. Puis, c'est à nouveau un trio d'auteurs, Buset, Declève et Ovaska qui nous expliquent leurs expériences de partage de benchmarking entre bibliothèques, dans Comment mener une collaboration internationale ? (...).

Lourense H. Das, avec Contentcuratie voor informatieprofessionals (...), décrit les mutations de l'information et l'accompagnement nécessaire donné par les spécialistes, entre-autres par la curation. Ensuite, Nathalie Boonen, avec Information et Communication (...), nous fait part d'une utile réflexion sur le partage des tâches entre... documentation et communication. Enfin, Séverine Dusollier nous éclaire sur un point de l'actualité du droit, une décision de la Cour de justice européenne en faveur de la légalité du prêt numérique. L'année 2017 sera bonne pour l'ABD-BVD, avec de nombreuses rencontres : Doc'Moments, anniversaire des 70 ans de l'association et conférences de notre Inforum annuel ! Le sommaire est copieux : Bonne lecture !

Alain Reisenfeld

# « Dieu a créé, Linné a organisé » et le Linnaeus Link Catalogue met à disposition ou un catalogue commun au service de l'oeuvre de Linné

Elaine CHARWAT, Linnaeus Link Administrator, Linnean Society of London Régine FABRI, Chercheur de la Fédération Wallonie-Bruxelles, Jardin botanique Meise Nicole HANQUART, Chercheur de la Fédération Wallonie-Bruxelles, Jardin botanique Meise

Le Linnaeus Link Catalogue est un catalogue commun dédié à l'œuvre du naturaliste Charles Linné, géré par la Linnean Society de Londres et rassemblant les fonds d'une vingtaine de bibliothèques européennes et nord-américaines. Après une brève présentation du savant et de l'importance toujours actuelle de son travail, cet article aborde la démarche qui a présidé à la naissance du catalogue, les aléas de son implémentation, mais aussi, et surtout, les fonctionnalités de cet outil tant au niveau de l'intégration des descriptions bibliographiques que de l'interrogation de la base par le lecteur. Il insiste enfin sur la consultation croissante de ce catalogue spécialisé aux dimensions somme toute réduites.

### Klog, une maison d'édition pour les professionnels des métiers du livre

Interview de Clotilde VAISSAIRE-AGARD et Alain PATEZ, Fondateurs et responsables des Éditions Klog

réalisée par Guy Delsaut, membre du Comité de publication des Cahiers de la Documentation

Fondées en 2011, en Normandie, les éditions Klog publient des ouvrages à destination des professionnels des métiers du livre. À la fin de l'année 2016, près d'une trentaine de titres auront été publiés, dans trois collections ou hors collection. Ces ouvrages se veulent au plus près des pratiques professionnelles. Dans cette interview, leurs deux fondateurs lèvent le voile, entre autres, sur l'origine de la maison d'édition, sur la façon de promouvoir leurs publications, sur leurs dernières parutions... et les prochaines. Clotilde Vaissaire-Agard et Alain Patez nous expliquent également leurs parcours et leurs activités en dehors des éditions Klog.

#### Collaboration internationale pour un benchmarking entre trois bibliothèques de santé européennes

Karen Johanne BUSET, Norges teknisk-naturvitenskapelige universitet, directrice de la Bibliotek for medisin og helse, Trondheim (Norvège)

1 sur 2 6/05/17 14:00

Ghislaine DECLÈVE, Université catholique de Louvain, directrice de la Bibliothèque des sciences de la santé, Bruxelles (Belgique) Tuulevi OVASKA, Itä-Suomen Yliopisto, directrice de la KYSin tieteellinen kirjaston KUH Medical Library Kys, Kuopio (Finlande)

La coopération internationale est une part importante du travail des bibliothécaires de santé et des professionnels de l'information en général. Trois bibliothèques européennes de sciences médicales et de la santé ont entamé en 2013 un projet de benchmarking. Ce projet a pour objectif de comparer les services proposés par les bibliothèques, de permettre aux participantes d'apprendre les unes des autres et de dégager de bonnes pratiques. Cet article présente un point d'étape du projet, il rapporte les expériences et discute les défis et les opportunités d'un benchmarking international pour les bibliothèques. Il décrit concrètement cette coopération, les moyens et les outils de communication, la manière dont le projet a été documenté et son déroulement.

#### Contentcuratie voor informatieprofessionals scharrelen in de vuilbak of duurzaam hergebruik van informatie

Lourense H. DAS, Onderwijsbibliothecaris, Meles Meles SMD

Les professionnels de l'information s'occupent de la collecte, du traitement, de la valorisation et de la mise à disposition de l'information. Les innovations technologiques ont généré une énorme augmentation dans la quantité d'information. Cette information est elle-même diffusée via une grande diversité de types de sources et de formats (numériques). Les possibilités de collecter, de (ré)utiliser et de diffuser cette information (contenus) se sont de ce fait également multipliées. Il est indispensable de recourir à des professionnels de l'information capables de collecter des contenus spécifiques et de les diffuser. La curation de contenus apparaît donc par définition comme le domaine du professionnel de l'information, mais il reçoit la compagnie de professionnels provenant d'autres domaines de spécialisation, parmi lesquels les spécialistes du marketing. Cet article décrit le concept de curation de contenus et présente les défis que ce phénomène nouveau offre au professionnel de l'information.

#### Information et communication des services complémentaires, mais des métiers différents

Nathalie BOONEN, Documentaliste, Groupe CESI

A l'heure de la révolution numérique, on ne peut plus informer sans communiquer. Au sein de notre réseau – le RIST – et de façon générale dans notre métier de documentaliste, nous avons pu poser le constat suivant : de plus en plus de professionnels de l'information sont poussés vers le service de communication, alors qu'ils ne disposent pas forcément des compétences pour la réalisation de missions propres à ce département.Communiquer est un métier ! Informer l'est aussi ! D'autant plus qu'il faut savoir le faire en jonglant avec les outils technologiques d'information et de communication. En quoi les départements documentation et communication sont-ils complémentaires ? Et qu'est-ce qui les différencient ? Une entreprise a-t-elle intérêt à utiliser les deux types d'expertises ou à privilégier un service plutôt qu'un autre ?Dans ce monde, où YouTube tend à détrôner les ouvrages de références, ces interrogations sont utiles à la compréhension de la situation actuelle dans notre profession. Chacun y puisera ses éléments de réflexion, voire peut-être sa solution.

#### Bibliothèques et ebooks le prêt numérique est désormais légal

Séverine DUSOLLIER, Professeur à Sciences Po Paris - École de droit

Dans son arrêt du 10 novembre 2016, la Cour de justice de l'Union européenne constate qu'il n'existe aucun motif décisif permettant d'exclure du champ d'application de la Directive 2006/115/CE (relative au droit de location et de prêt et à certains droits voisins du droit d'auteur dans le domaine de la propriété intellectuelle) le prêt de copies numériques et d'objets intangibles. Une telle conclusion est, par ailleurs, corroborée par l'objectif poursuivi par la directive, à savoir que le droit d'auteur doit s'adapter aux réalités économiques nouvelles.

L'auteur resitue le contexte de cette décision, entre offre d'ebooks dans les bibliothèques et opposition des éditeurs au prêt numérique. La position de la Cour sur le prêt numérique est explicitée, ainsi que la mise en exergue de la bibliothèque comme acteur indispensable de l'accès au livre.



Partagez cette page sur les réseaux sociaux :

2 sur 2